

FACTURE 20230045

Date: 05/04/2023

SPRL COPLATECK

Rue des Alliés 302 Bruxelles TVA BE 0449.393.377

Compte bancaire: BE75 6430 0821 3351

Client

Alpes solutech Buisson Maxime 27 avenue de saxe 69003, Lyon

Tel: 0755555 Tel: 423543543

TVA: **TVA 6566564** Siret: **24334533111111**

Description	Qte	Prix	Sous total
Nouveau produit Description Nouvelle facture	1	€1.500,00	€1.500,00
Nouveau produit Description	1	€1,00	€1,00
		Sous-total HT	€1.501,00
		TVA	21%
		Total TVA	€315,21
		TOTAL	€1.816,21

A payer avant : le : 12/04/2023

Conditions d'utilisation

- 1. Les factures sont payables dés réception après date de facturation. A défaut du paiement de la facture à son échéance, elle sera majorée sans mise en demeure préalable et dès la date d'échéance, d'un montant forfaitaire et irréductible de 15% avec un minimum de 50 EUR, à titre d'indemnité conventionnelle. En outre, les factures impayées à l'échéance porteront un intérêt conventionnel fixé à 1% par mois.
- 2. En cas de non-paiement des factures à leur échéance et dès que S.P.R.L COPLATECK se voit obligée d'entamer une procédure judiciaire en récupération des factures, S.P.R.L COPLATECK se réserve le droit de

suspendre l'exécution de ses propres obligations et d'arrêter ses prestations. Ces prestations ne seront reprises qu'après paiement intégral des factures non-payées, indemnités et intérêts conventionnels et les frais de justice, et ceci sous réserve du droit de la S.P.R.L COPLATECK de considérer la convention résiliée aux torts et griefs du client.

- 3. La S.P.R.L COPLATECK ne couvre que les dégâts matériels éventuellement causés par ses services. Ces dégâts doivent lui être signalés par lettre recommandée dans les 48 heures qui suivent les faits, sous peine de nullité. Au cas où S.P.R.L COPLATECK n'aurait pas été mise en mesure d'opposer son propre constat des dégâts à la plainte du client, celle-ci sera considérée comme nulle de plein droit.
- 4. En cas de contestation, seuls les tribunaux de Bruxelles sont compétents.

SRL COPLATECK RUE DES ALLIES 302 1190 FOREST TVA BE 0449.393.377 02/5232189 0489/37950

Entreprise agréée par le Ministère de la Santé en Belgique Circuit Restreint Biocide

Agrégation n° 2527/110287 - Tél: 02/5232189 Gsm: 0489/327950